



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE HEIDWILLER
DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2026**

L'an deux-mille-vingt-six, le cinq juin à 18 heures et 45 minutes le Conseil municipal de la commune de HEIDWILLER, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, en application du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et sur la convocation légale en date du 29 mai deux-mille-vingt-six, sous la Présidence de Monsieur Gilles FREMIOT, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18 heures et 45 minutes.

Présents (11) :

MMES et MM. les Conseillers municipaux :

CORNEVIN Anne, DUARTE Jérôme, FEDER Anne, FREMIOT Gilles, HOSTETTER Katia, KAMMERER Olivier, KLEIN Philippe, MEYER Frederic, PERRIN Ludovic, POUCHELET Patrick, RENARD Julie

Absents excusés (4) :

MMES ET M. FORNECKER Aurélie, FRICK Paul, SEILER Agnès, TELLIER Chantal

Absent non excusé (0) :

Ont donné procuration (3) :

MME FORNECKER Aurélie donne procuration à MME RENARD Julie

M. FRICK Paul procuration à M. MEYER Frédéric

MME TELLIER Chantal donne procuration à M. KLEIN Philippe

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs suivie de l'ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 mai 2026
3. Désignation des membres de la CLECT de la communauté de communes Sundgau
4. Divers

Paraphe du Maire

Paraphe du Secrétaire de séance

DCM n° 2026-030 - Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n°INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 30 avril 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.

Le bureau de vote est composé comme suit :

Président : M. Gilles FREMIOT

Secrétaire : M. Philippe KLEIN

2 conseillers les plus âgés : Mme Anne CORNEVIN et Mme Anne FEDER

2 conseillers les plus jeunes : M. Jérôme DUARTE et M. Olivier KAMMERER

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Élection des délégués

Après enregistrement des candidatures de Mme Chantal TELLIER, Mme Anne FEDER, M. Frédéric MEYER, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Chantal TELLIER : 14 voix
- Mme Anne FEDER : 14 voix
- M. Frédéric MEYER : 14 voix

Mme Chantal TELLIER, Mme Anne FEDER et M. Frédéric MEYER ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Élection des suppléants

Après enregistrement des candidatures de MM. Ludovic PERRIN, Olivier KAMMERER et Jérôme DUARTE, il est procédé au vote.

Paraphe du Maire



Paraphe du Secrétaire de séance



COMMUNE DE HEIDWILLER**PV du CM du 05 juin 2026**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Ludovic PERRIN : 14 voix
- M. Olivier KAMMERER : 14 voix
- M. Jérôme DUARTE : 14 voix

M. Ludovic PERRIN, M. Olivier KAMMERER et M. Jérôme DUARTE, ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

POINT 1 DCM n° 2026-031 – Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions des articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée procède à la désignation d'un secrétaire de séance.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Philippe KLEIN a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT 2 DCM n° 2026-032 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 mai 2026

Le procès-verbal de la réunion du 04 mai 2026, expédié à tous les membres, n'appelle aucune observation.

Il est adopté, à l'unanimité des membres présents et représentés.

POINT 3 DCM n° 2026-033 – Désignation des membres de la CLECT de la communauté de communes Sundgau

Vu le procès-verbal de la Communauté de Communes Sundgau en date du 15 avril 2026 relatif à l'installation du conseil communautaire ;

Vu le IV de l'article 1609 nonies C qui prévoit la création entre l'EPCI et ses communes membres d'une commission chargées d'évaluer le montant des charges transférées (CLECT) ;

Vu la délibération n°004-2017 du 9 février 2017 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sundgau qui fixe la composition de la CLECT à un membre titulaire et un membre suppléant par commune ;

Vu l'article L 2121-33 du CGCT qui prévoit que le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes ;

Paraphe du Maire



Paraphe du Secrétaire de séance



COMMUNE DE HEIDWILLER**PV du CM du 05 juin 2026**

Considérant que la Communauté de Communes Sundgau est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique, conformément à l'article 1638-0 bis du Code Général des Impôts ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE

- Mme Chantal TELLIER membre titulaire de la CLECT
- Mme Katia HOSTETTER membre suppléant de la CLEC

POINT 04 – Divers

Prochaines réunions : lundis 06 juillet, 21 septembre, 09 novembre et 14 décembre 2026 à 20h15.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

**Liste des délibérations prises
lors de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026
de la COMMUNE de HEIDWILLER**

Délibération numéro	Objet de la délibération
2026-030	Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire
2026-031	Désignation du secrétaire de séance
2026-032	Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 mai 2026
2026-033	Désignation des membres de la CLECT de la communauté de communes Sundgau

Le présent procès-verbal a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 06 juillet 2026.

Le Président de séance,

Le secrétaire de séance,

Gilles FREMIOT
Maire

Philippe KLEIN
Adjoint au Maire

Paraphe du Maire

Paraphe du Secrétaire de séance